

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

COP BFC
Agir
Mobiliser
Accélérer
VERS DEMAIN

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

COP Bourgogne-Franche-Comté

10 novembre 2026

Communiqué de presse

PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ : L'ACTION CONJOINTE DE L'ÉTAT ET DE LA RÉGION PORTE SES FRUITS

Trois ans après le lancement de la territorialisation de la planification écologique à la fin de l'année 2023, l'État et la Région Bourgogne-Franche-Comté réunissent pour la troisième fois les membres de la COP, la conférence des parties, en présence de Violaine Démaret, préfète de la région Bourgogne-Franche-Comté, préfète de la Côte-d'Or, et de Jérôme Durain, président de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Cette journée propose plus de trente ateliers, conférences et tables rondes structurés autour de dix grands axes : l'adaptation au changement climatique, la décarbonation, la biodiversité et les ressources en eau, la sobriété foncière et l'urbanisme durable, le bâtiment et l'habitat, les mobilités, l'économie circulaire, l'alimentation locale, la coopération territoriale et les stratégies d'entreprises.

Les échanges rassemblent des élus, des acteurs économiques, des experts techniques et des associations engagées dans la transition écologique.

Ces séquences mettront en lumière de nombreux retours d'expériences de territoires et d'entreprises pour inspirer leurs pairs mais aussi des leviers d'action concrets et transversaux permettant le passage à l'action. Plusieurs interventions porteront notamment sur l'adaptation des entreprises et des territoires aux crises climatiques, la préservation du vivant, le développement des solutions fondées sur la nature ou encore les nouvelles approches de mobilité et d'aménagement des territoires.

La journée sera également marquée par des temps forts tels que la conférence proposée par Météo France « Climat en évolution : comprendre aujourd'hui pour agir demain », ou celle intitulée « Préserver le vivant face au changement climatique » qui sera assurée par Bruno David, ancien président du Muséum National d'Histoire Naturelle.

Au-delà du partage d'expériences, cet événement valorise la coopération entre collectivités, entreprises, associations et citoyens afin d'accélérer la mise en œuvre des solutions sur les territoires. Il donne également une place de choix à la jeunesse de Bourgogne-Franche-Comté à travers les « Trophées de la jeunesse », qui permettront à un jury composé d'une douzaine de jeunes de récompenser des initiatives locales en faveur de la préservation du climat et de la biodiversité.

La démarche conjointe menée par l'Etat et la Région « *Mieux vivre en Bourgogne-Franche-Comté* » démontre la force d'un pilotage partagé face à l'urgence climatique et environnementale.

« La planification écologique en Bourgogne-Franche-Comté n'est ni une contrainte descendante, ni une liste de vœux pieux. C'est une méthode de travail collective, mesurée chaque année par un tableau de bord transparent. Ensemble, État, Région, collectivités, entreprises et citoyens, nous faisons la preuve qu'il est possible d'agir concrètement pour mieux vivre sur notre territoire. »



1. UN ENGAGEMENT CLAIR ET CO-CONSTRUIT DEPUIS DÉCEMBRE 2023

En décembre 2023, la Bourgogne-Franche-Comté lançait sa Conférence des Parties (COP) régionale avec un objectif clair : décliner localement l'ambition nationale de décarbonation (- 55 % d'émissions de GES d'ici 2030) et de préservation du vivant.

La promesse de départ (2023-2025)

- **Créer un binôme unifié et robuste :** associer pleinement les services de l'État et l'exécutif régional pour faire converger l'ensemble des leviers d'action et des financements.
- **Co-construire avec les territoires :** consulter la totalité des collectivités et des acteurs socio-économiques pour établir un diagnostic partagé et des actions sur-mesure.
- **Structurer un plan crédible :** engager 44 actions régionales prioritaires couvrant tous les volets du quotidien (mieux se déplacer, se loger, préserver, se nourrir, produire et consommer).

Une consultation sans précédent

- **100 % des EPCI, les 8 conseils départementaux et 60 % des communes** ont répondu au questionnaire initial.
- Plus de **800 participants** ont été réunis lors des restitutions départementales.
- **300 acteurs régionaux** ont été mobilisés lors de 6 ateliers thématiques pour transformer le diagnostic en engagements concrets.

2. DES RÉSULTATS CONCRETS ET DES PROJETS DÉPLOYÉS SUR LE TERRAIN

Depuis la validation de la feuille de route régionale en mars 2025 et sa présentation au printemps 2025, l'État et la Région ont transformé la démarche en actes concrets dans l'ensemble des huit départements.

Un effort financier inédit

L'État et la Région ont apporté des soutiens massifs aux projets locaux :

Financement de la rénovation thermique des bâtiments publics, des écoles et du parc tertiaire, ainsi que du tri à la source des biodéchets, de la renaturation des centres-bourgs, de l'aménagement des friches et du développement du covoiturage.

- **Soutien à près de 900 projets** en Bourgogne-Franche-Comté grâce au Fonds Vert de l'État pour environ **140 M€ d'aides**, générant un levier financier majeur auprès des collectivités locales.
- Aides de la Région via le **Effilogis**, qui permettent de financer les audits jusqu'à 30 000 € et les travaux de rénovation performante BBC jusqu'à 120 000 €, assortis de bonus environnementaux), avec **658 projets locaux soutenus**



Avancées sectorielles des 44 actions de la feuille de route

1. **Mieux se déplacer :**
   - ➔ Mise en place de stratégies de mobilité décarbonée à l'échelle des EPCI et accompagnement à l'électrification des flottes.
   - ➔ Déploiement accéléré des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (IRVE) et coordination des schémas cyclables.

2. **Mieux se loger :**
   - ➔ Renforcement de la couverture régionale du réseau d'accompagnement à la rénovation des logements (Espaces Conseil France Rénov').
   - ➔ Travaux pour la construction d'une feuille de route régionale pour former dans les métiers de la rénovation des bâtiments.
   - ➔ Construction d'un observatoire des friches

3. **Mieux préserver et valoriser nos écosystèmes :**
   - ➔ Extension des zones en protection forte et renforcement des financements pour la régénération forestière face au dépérissement.
   - ➔ Renforcement de la sensibilisation en faveur des Solutions fondées sur la Nature ;

4. **Mieux se nourrir**
   - ➔ Consolidation des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)
   - ➔ Valorisation des haies.
5. **Mieux produire**
   - ➔ Accompagnement des TPE et PME régionales dans leurs trajectoires de décarbonation énergétique ;
   - ➔ Lancement de l'école de l'Hydrogène.

6. **Mieux consommer :**
   - ➔ Structuration de la filière de réemploi du bâtiment (TP/BTP) et soutien à la commande publique responsable.

3. LES PERSPECTIVES : ACCÉLÉRATION, ADAPTATION ET ANCRAGE LOCAL POUR 2027-2030

2023-2024	2025	2026-2030
Diagnostic & Débats	Feuille de route	Massification & PNACC*
Consultation EPCI	**Déclinaison locale**	**Compétences & Emploi**
Restitutions départementales	**Forums territoriaux**	

(*) - Plan National d'Adaptation au Changement Climatique



La déclinaison finale dans les bassins de vie

À la suite des forums territoriaux conduits dans les départements, l'État et la Région consolident le soutien à l'ingénierie partenariale. Un **Guide commun de l'accompagnement** et un réseau d'ingénierie coordonné sont mis à disposition de tous les maires et présidents d'intercommunalités pour accélérer le passage à l'action.

L'intégration renforcée de l'Adaptation (+4 °C) et de la santé environnementale

Face aux vulnérabilités spécifiques de la Bourgogne-Franche-Comté (sécheresses récurrentes, dépérissement forestiers, incendies, crues…), les travaux intègreront désormais de manière opérationnelle la trajectoire du Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC) :

- Préservation prioritaire de la ressource en eau potable et captages sensibles.
- Projets de résilience agricole et gestion du risque incendie/forêt.

Emploi, Formation et Jeunesse : de nouveaux chantiers

- **Compétences de demain :** Anticipation des besoins en formations professionnelles pour accompagner la mutation des emplois régionaux (rénovation énergétique, mobilités propres, filières vertes).
- **Engagement des jeunes :** Présentation de la COP dans des établissements d'enseignement supérieur et découverte de projets concrets de transition dans la région pour les étudiants.

La COP BFC en quelques dates…

13 décembre 2023 - Lancement officiel de la COP régionale à Dijon en présence du ministre de la Transition écologique et du Secrétariat général à la planification écologique (SGPE).
2024 - Phase de diagnostic partagé avec les collectivités (questionnaires aux départements, aux 100 % des EPCI et à près de 60 % des communes), suivie de réunions de restitution départementales (réunissant environ 800 participants) et de 6 ateliers thématiques départementaux (générant 115 pistes d'actions).
21 mars 2025 - Adoption de la feuille de route régionale de la COP « Mieux vivre en Bourgogne-Franche-Comté » (comportant 44 fiches actions) par l'assemblée plénière du Conseil régional.
26 mai 2025 - Présentation officielle de la feuille de route lors de l'événement plénier au Parc des expositions et congrès de Dijon, en présence du ministre de l'Aménagement du Territoire et de la Décentralisation.
Été 2025 - Déploiement des forums territoriaux dans chaque département pour passer de la feuille de route aux projets concrets sur le terrain. Et lancement opérationnel des actions de la feuille de route
10 novembre 2026 - COP régionale à destination des acteurs du territoire pour accélérer le déploiement de projets.

Retrouvez tous les documents liés à la planification écologiques (tableaux de bord de suivis, bilans, guide d'accompagnement, etc.) sur www.cop-bfc-versdemain.fr

Contacts presse

PRÉFECTURE DE RÉGION
Cécile Hermier - cecile.hermier@cote-dor.gouv.fr - tél 03 80 44 64 05
RÉGION BFC
Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél 03 81 61 61 08
Théo Carmona - theo.carmona@bourgognefranchecomte.fr – tél : 06 61 98 63 71